

Séance du Conseil Municipal du 23 juin 2020

Date de la convocation : 18/06/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Secrétaire de séance : Pauline ROUSSELOT

Epicerie La Courolle

A la demande de M. le Maire, M. et Mme Garrivier, futurs acquéreurs de l'épicerie sont venus se présenter. Ils souhaitent commencer leur activité le 1^{er} juillet, dans un premier temps uniquement l'épicerie et par la suite proposer des plats préparés. I

Transfert de la compétence « Assainissement des eaux usées » à la Communauté de communes Vendée Grand Littoral – Transfert des résultats de l'exercice 2019

Résultat de fonctionnement : 64 043,91 €

Résultat d'investissement : 21 315,38 €

Le montant des résultats à transférer à la Communauté de Communes est de 42 679,64 € dont 32 021,95 € pour la section de fonctionnement et 10 657,69 € pour la section d'investissement.

Transfert de compétence- Assainissement des eaux usées. Mise à disposition des biens et équipements

Le conseil municipal approuve le contenu du procès-verbal de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence « assainissement des eaux usées ».

Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2019 – Commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes de gestion et administratif du budget communal.

Fonctionnement :

Dépenses : 478 660,06 €

Recettes : 607 998,73 €

Excédent de fonctionnement : **129 338,67 €**

Investissement :

Dépenses : 468 908,79 €

Recettes : 476 095,95 €

Excédent d'investissement : **7 187,16 €**

Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2019 – Assainissement

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes de gestion et administratif du budget assainissement.

Fonctionnement :

Dépenses : 30 644,41 €

Recettes : 94 688,32 €

Excédent de fonctionnement : **64 043,91 €**

Investissement :

Dépenses : 42 036,60 €

Recettes : 63 351,98 €

Excédent d'investissement : **21 315,38 €**

Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2019 – Lotissement 4

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes de gestion et administratif du budget assainissement.

Fonctionnement :

Dépenses : 47 687,89 €

Recettes : 161 783,55 €

Excédent de fonctionnement : **114 095,66 €**

Investissement :

Dépenses = Recettes : 47 581,81 €

La section d'investissement est équilibrée

Budget communal – Affectation du résultat de l'exercice 2019

Le Conseil Municipal, décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 comme suit :

- **91 556,33 € au compte 1068** (excédent de fonctionnement capitalisé)
- **37 782,34 € au compte 002** (excédent antérieur reporté)

Budget lotissement – Affectation du résultat de l'exercice 2019

Le Conseil Municipal, décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 :

- **114 095,66 € au compte 002** (excédent de fonctionnement)

Vote du budget communal 2020 – Vote des taux d'imposition 2020

Fonctionnement :

Dépenses = Recettes = 769 566,91 €

Investissement :

Dépenses = Recettes = **402 126,63 €**

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, maintient les taux d'imposition pour 2019, comme suit :

- Taxe Foncière Bâtie : 11,64 %
- Taxe Foncière Non Bâtie : 20,18 %

Vote du budget annexe 2019 – Lotissement 4

Fonctionnement :

Dépenses = Recettes = **114 100,66 €**

Vote de la subvention octroyée au CCAS

Le conseil municipal autorise le maire à verser 1000€ au CCAS.

Subvention RASED – année scolaire 2019/2020

Participation financière : 30 € par classe, soit 90€

Représentation de la Commune au Comité Territorial de l'Energie de Vendée, en vue de l'élection des délégués au Comité Syndical du SyDEV

Délégué titulaire : Jacky ALBERT

Délégué suppléant : Alain TOSCAN

Représentant de la commune au syndicat e-collectivité (vote à bulletins secrets

Est élu représentant Alain RAMBAUD